

Le Courriel d'information

n°227 – Vendredi 13 avril 2001.

FROID DANS LE DOS

Dans ce numéro

En bref...

1- BNP, ATTAC. Vendredi 13, le film. Censure. C'est un mot grave qui est souvent synonyme de dictature et qui en est l'un des indices les plus sûrs. A l'Intérieur du groupe BNP-Paribas elle progresse.
2- L'économie de guerre de l'Internet. Après que les thuriféraires de la Nouvelle économie l'aient portée aux nues, les mêmes semblent conspirer joyeusement aujourd'hui à la renvoyer aux poubelles de l'histoire. Cette pitoyable ruse dialectique éclaire d'un jour singulier la permanence du projet qu'elle soutient. Une refonte brutale de l'économie réelle de demain, ordonnée d'une main de fer par les «Kaisers» d'un univers financier dont les stratégies, pour opaques soient-elles en apparence, laissent néanmoins apparaître l'ampleur des mutations qu'elles dessinent.
3- 17 avril. Journée mondiale pour l'agriculture paysanne et contre les OGM. Cette journée internationale a été initiée par Via Campesina (voir Courriel 216, 221 et 224). En France la Confédération paysanne et d'autres organisations organisent des actions dans une quarantaine de départements. Nous vous invitons à y participer.
4- A qui profite la mort ? La question des brevets ne touche malheureusement pas uniquement aux Organismes génétiquement modifiés mais bel et bien à la santé humaine dans son ensemble. Sous prétexte de « droits de propriété intellectuelle » on bafoue un droit plus essentiel celui à la vie et à la santé. Il n'est plus question de « fracture » ou d'Inégalités mais bel et bien d'un génocide d'un nouveau type basé non sur l'Idéologie ou les croyances religieuses mais sur le bénéfice et l'économique. Le procès de Pretoria engagé contre les Multinationales pharmaceutiques contre l'Afrique du Sud reprend Mercredi 18 avril.
5- Solidarité avec la Tunisie. La dictature de M Ben Ali empêche les Tunisiens de pouvoir vivre dans un état de droit où seraient respectées les libertés. Des actions continuent de se dérouler pour montrer notre solidarité avec la Tunisie, celle des Tunisiennes et des Tunisiens.
6- 10 bonnes raisons pour dire Non à la ZLEA. A Québec se déroulera bientôt un sommet des chefs d'état du continent pour constituer une zone de libre-échange. Alors que les frontières du Canada commencent à se fermer, que la ville de Québec est scindée en deux par un immense grillage de plusieurs kilomètres sévèrement gardé, un sommet alternatif débutera à partir du 17 avril.

BNP, ATTAC. Vendredi 13, le film

Le film entre le groupe bancaire BNP-Paribas et ATTAC continue. Comme dans toutes les suites, le « méchant » a toujours la même tête mais il est encore plus en colère qu'avant.

Dans le rôle du méchant : le serveur de courrier électronique du groupe bancaire.

Dans les numéros 186, 187, 189, 192 nous faisions état du fait que les employés de ce groupe ne pouvaient pas recevoir le Courriel d'Information alors qu'Ils s'y étaient inscrits



volontairement, sans doute pour des raisons diverses, au minimum comme source d'information alternative. Nous avions alors publié certaines de vos remarques, provenant parfois de personnes ayant en charge la gestion d'un serveur dans une entreprise privée.

Le problème de l'accès à l'information sur son lieu de travail et durant ses heures de travail, bien que les documents récupérés grâce à la connexion de l'entreprise, puissent servir en dehors de son temps de travail, durant les pauses ou après la journée, est une véritable question de liberté individuelle. Nous avions cru disparu au tournant des deux derniers siècles la figure de l'entreprise paternaliste qui juge à la place de ses « enfants » employés ce qui est bon pour eux et ce qui ne l'est pas. Internet aujourd'hui révèle le visage de certaines entreprises de manière publique.

On vient de nous signaler qu'il est impossible pour des personnes d'envoyer à leurs relations à l'intérieur du groupe BNP-Paribas des extraits du Courriel d'information. Il y a quelques mois il s'agissait d'un tri par l'origine du courrier électronique, aujourd'hui la chose devient plus sophistiquée : « Le message que vous avez envoye avec le sujet "Re: dernier bulletin d'ATTAC" a ete bloque par la passerelle Internet de BNPPARIBAS. Ce message et/ou ses pieces jointes contenait(ent) une ou des expression(s) sensible(s). L'ensemble a ete detruit. Une notification a ete adressee au(x) destinataire(s) »

Le groupe BNP-Paribas possède donc son lexique « correct » et son lexique « incorrect ». Pas de chance, certains des termes que nous utilisons sont « incorrects » c'est à dire qu'ils ne peuvent être lus par les employés de cette banque sans doute car ils risqueraient de mettre en péril leur santé mentale.

Au niveau des idées, BNP-Paribas agit comme un état dictatorial. Inutile de chercher très loin donc, vous pouvez trouver au coin de la rue des endroits où la loi commune n'est pas appliquée.

L'économie de guerre de l'Internet

Un très intrigant mimétisme conduit tous les acteurs concernés, de près ou de loin, par l'avènement de la « Nouvelle économie », à en sonner aujourd'hui le glas, après l'avoir, hier encore, portée aux nues... Industriels, financiers, analystes, journalistes et experts en toutes choses n'ont désormais de cesse de stigmatiser « un univers artificiellement maintenu en vie par la finance internationale et déconnecté des mécanismes économiques réels ».

Les plus grands titres de la presse internationale se gaussent à l'envie, et narrent avec une malice non dissimulée les « expériences » les plus rocambolesques, qui voient une enfant de quatre ans triompher sans coup férir à la Bourse d'un analyste et d'une astrologue. Haro sur la « folle exubérance » des marchés ! Vade retro sale Nasdaq ! Etrange figure rhétorique en vérité. Reste qu'au détour d'une philippique enflammée affleure parfois l'esquisse d'une grille de lecture, dont on attendrait que nos imprécateurs en développent la possible pertinence.

M. Thierry Klein, après d'autres, écrit ainsi dans le quotidien Libération le 5 avril dernier : « En relançant l'économie mondiale, les financiers ont inventé, à leur corps défendant, le concept de néo-keynésianisme financier. Plus besoin de demander aux Etats de financer de grands travaux ou de créer des déficits budgétaires artificiels, les fonds de pension se chargent de relancer l'économie pour vous ! »

De fait, force est de constater que c'est bel et bien le poids croissant de la sphère financière sur l'économie globale qui aura permis à ladite « Nouvelle économie » de prendre son essor, avant de paraître sombrer. Mais c'est ici que l'analyse pêche par défaut. De quoi s'agissait-il, en substance ? Sinon que d'une très banale logique d'externalisation des coûts de recherche-développement, prémices d'une « consolidation » qui voit désormais les « dinosaures » de la « Vieille économie » recueillir, à bon compte, les fruits des « jeunes pousses » qu'ils ont semé ? A cette aune, ladite « Nouvelle économie » ne méritait, ni cet excès d'honneur, ni cette indignité...

Reste qu'à ce stade l'absence, par trop criante, d'un « chaînon manquant » obscurcit tout entendement, et réduit le phénomène à une criarde redite « high-tech » du « Bûcher des vanités ». Car si le diagnostic précité est juste, il conviendrait d'examiner un peu plus sérieusement l'hypothèse selon laquelle « les fonds de pension se chargent de relancer l'économie pour vous ! ». C'est prêter fort peu d'ambition à la figure archétypale desdits fonds de pension que de borner leur appétit à la relance - cyclique, par trop banale -, de l'économie...

L'âge de l'accès



Considérons, par hypothèse, que lesdits « fonds de pension », « les marchés », et la très efficiente armée de professionnels hautement compétents qui exercent leurs talents dans toutes les sphères de l'industrie, du commerce, de la communication, des loisirs comme de la « gouvernance » des sociétés post-modernes, aient bel et bien conçu le projet de nous faire entrer, irrévocablement, dans « l'Age de l'accès » prophétisé par Jeremy Rifkin.

De quoi s'agirait-il ? De substituer aux très communs et ancestraux échanges et acquisitions de biens et services, encore peu ou prou régulés par la puissance étatique, une « nouvelle civilisation » dans laquelle notre temps, notre attention, nos affects, nos émotions deviendront la valeur d'échange ultime, commercialisée par voie d'abonnement - à terme quasi-obligatoire -, aux conglomérats divers qui, non seulement, répondront à toutes nos attentes, mais en anticiperont la venue sans coup férir. L'Etat n'ayant plus dès lors pour fonction que d'obvier timidement aux plus criantes inégalités vouées à se développer dans des dimensions jamais atteintes.

« Customer is king ! ». Le consommateur est roi ! Consommateur, client, abonné. Cher abonné, très cher abonné. Loin, très loin, de revêtir les atours d'une « économie assistée », la « Nouvelle économie » dessine bien plutôt dès lors la figure pure de la guerre économique. Si la maîtrise, totale, du lien avec l'abonné constitue bien l'un des enjeux centraux de la mutation économique en cours, il conviendrait d'examiner ce que recouvre ce slogan, qui est désormais au fondement du management d'entreprise et de l'économie mondialisée.

Quels sont les acteurs économiques qui détiennent aujourd'hui les plus importantes « bases de données clients », exploitées avec toutes les ressources du marketing contemporain ?

Traditionnellement, les secteurs de la banque et de l'assurance jouissaient d'une position très forte en la matière. Ils s'emploient depuis plusieurs années à la conforter. Les perspectives de dématérialisation croissante des transactions financières leur assurent de conserver un rôle majeur, en qualité d'intermédiaires obligés de tous les actes de notre vie quotidienne.

A cet égard, banques et assurances investissent donc massivement, dans le monde entier, pour répondre aux défis nouveaux du commerce et des transactions « on line ». Fusions, acquisitions, « places de marché », course à la taille et à la puissance... Rien de nouveau sous le soleil.

Money War

Sauf, peut-être, que les perspectives radieuses de l'e-commerce n'ont pas tardé à faire apparaître des problèmes nouveaux, inédits, d'une rare complexité. Acquérir ou commercialiser des biens ou des services en ligne engage nécessairement que de multiples problématiques, techniques et juridiques notamment, trouvent très vite leurs solutions. La dématérialisation des échanges financiers ne peut advenir sans que de très fortes garanties de sécurité ne soient apportées au consommateur. Des dispositions doivent par ailleurs être adoptées à l'échelle internationale...

C'est toute une architecture, novatrice, de régulation des échanges, qui voit peu à peu le jour : signature électronique, certification des transactions. Avec le lot obligé d'impairs et d'échecs qui accompagnent nécessairement une mutation de cette ampleur. Et d'inquiétantes perspectives, comme celle de voir la puissance publique autoriser des entreprises privées à constituer des monopoles marchands qui certifieront, en place de l'Etat, l'identité d'un individu...

Dans le même temps, l'explosion des communications sur toute la planète a donné naissance à de nouveaux conglomérats, tout aussi mondialisés. Opérateurs de télécommunications, fournisseurs d'accès à l'Internet, groupes multimédias, également détenteurs de portefeuilles de dizaines de millions d'abonnés à des services divers, désormais tout aussi indispensables que les services offerts au consommateur par les banques et les assurances.

Il convient d'inscrire aux côtés de ces nouveaux « moguls » les figures des compagnies d'aviation, des grands groupes spécialisés dans la vente par correspondance, comme des organismes créés par de grands groupes industriels, qui diffusent à des millions d'exemplaires des cartes de crédit à la consommation.

Autant d'acteurs dont on imagine spontanément qu'ils vont poursuivre leur activité traditionnelle, s'il leur faut néanmoins restructurer leurs « coeurs de métier », à raison des enjeux vitaux que leur pose leur entrée dans la « Société de l'information ». Voire... Depuis le mois de mai



2000 le « Mobey Forum » réunit BNP-Paribas, Barclays, Deutsche Bank, Visa, Nokia, Ericsson, Motorola... Son objectif ? Encourager et standardiser l'emploi des technologies mobiles dans le monde de la finance et du commerce. Dans le cadre du programme MET (Mobile Electronic Transaction), le forum prépare la publication de spécifications concernant deux des principaux protocoles employés dans les transactions mobiles : le « Wireless Identification Module » et le « Wireless Transport Layer System ». L'idée étant d'arriver rapidement au point où les terminaux mobiles seront devenus des plates-formes de paiement et d'investissement à part entière, sécurisées et efficaces, et ce n'importe où dans le monde.

Carte à puce et carte SIM

Reste qu'ici « l'exception française » ne contribue pas peu à obscurcir la donne. Avec le Concorde, et le Minitel, la carte à puce est l'une des « gloires technologiques » de l'Hexagone. On oublie aisément la singularité française en ce domaine. Si les cartes de paiement dotées de la fameuse puce, dont la paternité est généralement attribuée à M. Moreno, se sont considérablement répandues dans l'Hexagone, il n'en va pas de même au-delà de nos frontières. Loin s'en faut.

Aujourd'hui déjà, pour quelques dizaines de millions de cartes bancaires à puce utilisées en France, et quelques dizaines de millions d'autres à l'étranger, 700 millions de téléphones mobiles dotées d'une carte « Sim » sont utilisés chaque jour dans le monde. Deux à trois milliards prévus en 2003. Grâce à de complexes ajouts logiciels, ces cartes « Sim » vont bientôt se transformer en moyen de paiement incontournable pour tout détenteur de téléphone mobile.

Les enjeux, considérables, de la maîtrise des moyens de paiement par transaction électronique mobilisent dans le monde entier gouvernements, administrations publiques, industries. Tous fermement décidés à préserver leurs prérogatives, afin de ne pas subir l'emprise monopolistique de ceux qui se seront assurés le contrôle de cette clé de voûte de la future « société de l'information » .

On peut aussi tenter de déchiffrer les soubresauts de la « Nouvelle économie » à cette aune. Et poser cette élémentaire question : qui va maîtriser demain les fonctions clés en matière de transactions électroniques ? Quelles sont les stratégies que mettent en oeuvre les acteurs concernés ?

Banques et assurances craignent déjà fortement de perdre leur leadership en la matière. Opérateurs de télécommunications, fournisseurs d'accès à l'Internet, conglomérats de l'industrie et du multimedia entendent désormais maîtriser « de bout en bout » l'épine dorsale de la chaîne de relation au « client » : le moyen de paiement. En Allemagne, un opérateur de télécommunications « alternatif » vient ainsi de solliciter une licence bancaire...

À l'ombre des brokers en pleurs

On peut augurer, dans ce contexte, que la tentation va être forte (irrésistible ?), pour les détenteurs d'actifs, banques comme investisseurs institutionnels, qui ont consenti des financements considérables ces dernières années aux acteurs de l'Internet et des télécommunications, d'user de leurs prérogatives d'actionnaires ou de bailleurs de fonds, pour procéder à une restructuration, violente, de l'ensemble du secteur conforme à leurs intérêts...

L'extrême sophistication des « produits dérivés » aujourd'hui utilisés sur les marchés financiers autorise tout détenteur d'actifs... à précipiter sans coup férir la ruine d'une entreprise côtée en Bourse, surtout s'il s'agit d'une firme dont la valorisation est « délirante ». Ceci, par exemple, en « jouant à terme » sur la baisse du cours d'une action. Entreprise dont on pourra dès lors acquérir les actifs, infrastructures, technologies et clients, à un coût dérisoire.

Analyste vedette de la banque d'affaires Lehman Brothers, M. Ravi Suria a, le tout premier, en novembre dernier, stigmatisé l'effarante bulle boursière du secteur des télécommunications, phénomène auquel il ne trouve pas de précédent. Dans un long entretien récemment accordé au site d'information The Street, il reconnaît avoir pressenti les périls qui planent sur l'ensemble du secteur, et explique comment il a conseillé à ses clients, au premier rang desquels des « hedge funds », de se désengager massivement afin d'éviter le désastre. Ou comment « jouer à la baisse » tout en provoquant la baisse grâce à l'impact médiatique de ses déclarations et, surtout, par l'impact direct de ses conseils de placements. Ce faisant, la « force de frappe » financière des institutions concernées leur confère bel et bien un droit de vie ou de mort sur des conglomérats réputés dominer toute la planète...



Et de fait, c'est désormais cette figure, celle de la très brutale prédation d'actifs par tous moyens, avouables ou moins avouables, qui se déploie dans l'ensemble de la sphère économique et financière. Si la métaphore des « rapides et des lents » a fait long feu, comment ne pas convoquer l'image du commando pour évoquer les « war-teams » associant banquiers d'affaires, analystes, juristes, « brokers », experts en « intelligence économique » et lobbyistes qui, loin des regards profanes, dépècent puis recréent des empires ?

Bien loin, très loin de revêtir les atours d'une « économie assistée », déconnectée des mécanismes économiques réels, l'Internet, les télécommunications, la « Nouvelle économie » dessinent la figure pure d'une économie de guerre. Ce sont des pans entiers de l'économie qui connaissent une restructuration sans précédent. Demain, votre opérateur de télécommunications deviendra votre banquier, votre assureur, votre agent de voyages...

Des institutions comme France-Telecom ou la Poste, en France, vont se transformer, après leur prochaine privatisation et l'inévitable « vente par appartements » qui l'accompagnera, en pôles forts de conglomérats qui auront acquis, des anciens monopoles publics, leurs déjà quasi-filiales spécialisées dans la logistique, la maintenance d'un réseau ou... l'accès au client .

Loin de signer la fin de la « Nouvelle économie », les brutaux mouvement financiers qui affectent depuis quelques mois les bourses mondiales témoignent crûment d'une restructuration radicale de l'ensemble de l'économie des pays développés

Se borner à vouer aujourd'hui aux gémonies un phénomène que l'on adulait hier augure mal d'une maîtrise démocratique d'une mutation qui nous affectera demain dans les domaines les plus banals de notre vie quotidienne, au-delà de ce que nous consentons à imaginer...

Marc Laimé marc@rezo.net
Article publié en collaboration avec minirezo.net
http://www.minirezo.net/article729.html

17 avril.

Le 17 avril est la journée mondiale pour l agriculture paysanne et contre les OGM organisée par Via Campasina. En France dans actions vont être entreprises dans une quarantaine de département. Elles sont très diverses et vont du « supermarché à la mairie » en passant par l INRA ou à Paris... le Génoscope.

Aspect juridique – Le hold up sur le vivant

Depuis des millénaires, le paysan reproduit et multiplie les semences dans son champ ; depuis des décennies, le complexe génético-industriel cherche à s approprier cette loi de la nature dont il escompte de gigantesques profits. Une poignée de multinationales disposent aujourd hui d un pouvoir colossal qu elles cherchent à accroître encore. L extension des brevets aux génomes pourrait le leur permettre.

Bien que " toute prétention à une propriété industrielle sur la connaissance elle-même [soit] contraire à l éthique des sciences " (groupe " Science-Société " de l Institut de France, mai 2000), la brevetabilité des éléments du génome reste l objectif essentiel des multinationales.

Déjà, de nombreuses espèces végétales ont fait l objet de dépôts de brevets. Les règnes animal et humain sont eux aussi menacés.

En Europe, la directive 98/44-CE pourrait permettre la brevetabilité du vivant. S Il n y avait pas la brevetabilité, il n y aurait pas d OGM. NON aux brevets !

Ce que nous voulons :

AU NIVEAU DE LA FRANCE
Nous demandons aux députés et sénateurs français :
- de ne pas voter la transposition dans le droit français de la directive 98/44/CE dite de " protection juridique des inventions biotechnologiques ", qui viole de nombreuses conventions et de nombreux traités internationaux ;
- d exiger du ministre chargé de la recherche l arrêt de Génoplante, dont l objectif est de socialiser les coûts de la privatisation du vivant, et le redéploiement des moyens de recherche vers une agriculture durable, autonome et paysanne ;
- de mettre en place des instruments de contrôle démocratique afin de placer le puissant outil de recherche des biotechnologies au service de la vie, et non du profit et de la mort ;
- de solliciter du gouvernement français, puis de l Union européenne, et enfin de l Organisation des nations unies, la proclamation solennelle d un nouveau droit de l homme : le droit sur le vivant et les ressources génétiques en tant que



bien commun de l humanité, inappropriable par nature et par quelque moyen que ce soit.

AU NIVEAU EUROPÉEN
Nous demandons que le Parlement européen et les Parlements nationaux, via leurs gouvernements :
- exigent de la Commission et du Conseil des ministres de l Union européenne le maintien du moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ;
- demandent la mise hors-la-loi des nécrotechnologies du type Terminator ;
- soutiennent la demande d annulation de la directive européenne 98/44/CE effectuée auprès de la Cour de justice des Communautés européennes par les gouvernements des Pays-Bas, de l Italie et de la Norvège.

AU NIVEAU INTERNATIONAL
Nous demandons l annulation de l article 27-3 b des ADPIC (accords internationaux sur la propriété intellectuelle), qui vise à planifier mondialement les brevets sur le vivant. Cette organisation supranationale conduit toute politique internationale à se soumettre à une logique mercantile. Dans le cadre de l Organisation mondiale du commerce, les rares mesures visant à protéger les plus faibles ne sont dans les faits pas appliqués.

La vie est plus importante qu un brevet !
Mondialisons la lutte, mondialisons l espoir !

En Belgique :

La CPE et le Comité Belgo-Brésilien appellent tous les citoyen(ne)s, associations, organisations agricoles, élu(e)s, ONG des secteurs de la consommation, environnement, santé, développement, etc.... proches de Bruxelles à se rassembler :
- à 12h30 devant les bureaux de l Industrie européenne des aliments du bétail –FEFAC (Fédération Européenne des Fabricants d Aliments Composés). Rue de la Loi 223 – 1040 Bruxelles (entre le Rond Point Schuman et le Parc du Cinquantenaire)
- à 17h00 devant la mission diplomatique du Brésil auprès de l UE Avenue Franklin Roosevelt 30- 1050 Bruxelles

Plus d Informations : www.cpefarmers.org

En France :

CHAINE HUMAINE AUTOUR DE GENOPLANTE Rendez-vous à l'entrée du Génoscope à 12h30 2, place Gaston Crémieux à Evry (Essonne) (Pour y aller (environ 30 à 45 mn des Halles) RER D4, station Evry Courcouronne Prendre la sortie bd Coquibus / Mairie puis environ 10 mn de marche Pour les personnes qui arrivent en RER, rendez-vous à 12h15 à la station d'Evry)

FORUM A 19 HEURES Salle de l'Indépendance 48, rue Duhesme 75018 Paris (métro Jules Joffrin) Montez la rue Duhesme en direction de Montmartre. Cinq intervenants sont prévus, respectivement issus des associations ou organismes suivants : CRII GEN, Greenpeace, Confédération paysanne, OGM :Dangers, Act up.

Ailleurs, nous vous invitons très chaudement à contacter un groupe près de chez vous,
Confédération paysanne
http://www.confederationpaysanne.fr/
ATTAC
http://attac.org/contact/

A qui profite la mort ?

OMS et OMC remettent la vie des séropos entre les mains des labos

Dimanche 8 avril à Oslo, OMS et OMC entendent orchestrer la recherche d'une solution globale au problème de l'accès aux traitements dans les pays en développement en invitant les grands laboratoires pharmaceutiques à débattre de différenciation des prix en l'absence des malades.

La discussion tournera autour de la proposition suivante : la concession par les industriels du Nord de licences volontaires à quelques producteurs bien ciblés moyennant royalties. On imagine le deal : octroi au concurrent d'un droit exceptionnel de copier une molécule, de la distribuer à un prix fixé de façon totalement opaque, dans des conditions draconiennes de contrôle de son utilisation en échange de royalties, extension de brevets, détaxes, ou autres remises d'impôts.

OMS et OMC partent d'une hypothèse absurde et fausse : la solution reposerait sur la philantropie des laboratoires occidentaux.

Nous n'avons obtenu qu'une seule chose de ces multinationales : qu'elles alignent leur prix sur ceux des producteurs de génériques en Inde et au Brésil. Ces laboratoires font aujourd'hui ce qu'ils prétendaient impossible il y a deux ans
- des prix plus bas au Sud



- parce qu'ils y sont contraints par la concurrence. Ne confondons pas bonté d'âme et loi du marché.

En revanche nous n'avons toujours pas obtenu :
- de traitements à prix coûtant. Personne n'est d'ailleurs en mesure d' évaluer le coût réel d'un médicament ; les industriels refusent de communiquer les informations qui permettrait de le calculer.
- une véritable concurrence, ouverte et durable qui permette d'atteindre les prix les plus bas aujourd'hui comme demain.

A l'heure actuelle, ni les pays du Nord, ni les institutions internationales n'ont le courage de soutenir politiquement ce principe que certains pays du Sud tentent de mettre en ouvre. Ils se placent du côté des grands laboratoires qui préféreront octroyer des licences volontaires au coup par coup et pour des durées limitées plutôt que de voir les pays du sud organiser seuls leur production et leur accès aux médicaments.

Nous ne voulons pas de ces arrangements. Le Sud n'a pas besoin des grands laboratoires. Au Nord, ces industriels rentabilisent largement leurs investissements et dégagent des bénéfices colossaux. Dans les pays en développement, l'important est de pouvoir produire ou importer librement des copies des molécules nécessaires à la survie des malades. Ce dont le Sud a besoin c'est de moyens financiers et techniques pour multiplier les capacités de production ; c'est d'un accès à toutes les informations permettant de fabriquer les nouveaux traitements dans les plus brefs délais. Ce dont les malades du Sud ont besoin, c'est d'accéder à l'intégralité de la palette thérapeutique antirétrovirale à prix coûtant.

Rien ne doit être concédé aux multinationales. Institutionnaliser la licence volontaire, ce serait :
- renoncer aux licences obligatoires, donc au seul outil de pression permettant de faire baisser les prix,
- restreindre encore les possibilités laissés aux pays en développement dans les accords de l'OMC sur la propriété intellectuelle,
- s'en remettre à la bonne volonté des laboratoires.

Le droit à la santé ne peut pas être une exception, limitée à quelques pathologies, limitée dans le temps, limitée à quelques molécules, dans quelques pays et pour quelques patients. Les droits inscrits dans les accords TRIPS (licences obligatoires) ne doivent pas être rognés. Au contraire ils doivent devenir la règle.

Le droit de copier pour vivre ne saurait être concédé au coup par coup. Il doit s'imposer partout où il est nécessaire à la survie, sans condition.

La propriété intellectuelle doit être abolie, partout ou elle tue.

Contact Presse : J. Devemy 01 49 29 44 75
- M. de Cenival 04 95 08 29 94
ActUp Paris.

Solidarité avec la Tunisie

7 avril 2001 : 4 villes françaises dénoncent la répression en Tunisie

Lyon, place Bellecour, 15 h.

Une soixantaine de militants sont venus participer à l'action Tunisie à l'appel d'Attac, Amnesty, LDH,... La moitié d'entre-eux s'habille de combinaisons blanches, se cagoule et se bâillonne, et forme très vite une spectaculaire chaîne humaine barrant alors un bon tiers de la place Bellecour. Une lettre par personne, rouge sur fond blanc, sur la poitrine et dans le dos, permettant au badaud de lire sans difficulté : "Tunisie : silence, on torture".

Une soudaine bourrasque (bénalienne?) de pluie et de vent ne déstabilise personne ; le soleil revient vite. Premier jour de vacances pour la zone Lyon ; un peu moins de chalands que d'habitude. Beaucoup de curiosité et d'intérêt néanmoins et pendant une bonne heure, 2000 tracts sont distribués, des infos sont données, des dialogues se nouent ; quelques rares interviews, des photos,... De TV, point (l'an prochain on s'immole par le feu, on annonce un bûcher collectif, ça les fera peut-être veir les TV !) De RCD, pas davantage! à une exception près .. le consulat a donc son kamikaze ! donc pas de situation délicate à gérer ; de toute manière, nous étions préparés à toute éventualité.

16h.30 : le cortège se met en route vers le consulat. Une petite centaine de personnes au total (la manif des sans-papiers nous a rejoint), bâillonnées pour la plupart, silencieuses en tout cas.. Trajet sur de larges artères; la banderole prenant toute la largeur des ces axes, ça avait de la gueule !! Encore 1000 tracts de distribués et vers 17h.30, nous nous alignons face au consulat. Protégé par quelques barrières et une dizaine de CRS le consulat reste muet ; quelques silhouettes fugitives aux fenêtres et le même énergumène envoyé au casse-pipe nous invectivant de plus belle ; c'était assez pitoyable



et ça pouvait faire penser à une fin de règne ? on peut rêver ... Nous scandons pendant une quinzaine de minutes " démocratie en Tunisie" couvrant sans difficulté le malheureux sacrifié s'égosillant en dérisoires "vive Ben Ali".

18h. - On quitte combinaisons et baillons, on se promet de remettre ça, et on se met à la recherche d'un troquet ; mais dans ce 6è arrt. bourgeois, quartier des consulats et respectables établissements financiers, week-end des Rameaux, ça a été un vrai parcours du combattant ! mais le lyonnais, attac-quant de surcroît, est pugnace ....

Roland Attac 69

Rouen, 14h30 La pluie ne nous a cueillis que vers 17 heures, nous avons donc eu assez de temps pour nous faire remarquer dans la rue piétonne la plus passante de la ville. Nous y formions --- LDH, AMNESTY, ATTAC --- une ligne tunisienne incontournable et bien dérangeante: chacune des lettres vétue d'un genre de toge noire , portant un masque neutre et liée aux autres par une chaîne blanche et rouge . Banderolle vivante et muette, sur fond du rythme lancinant de bois frappé. Les autres participants au rassemblement distribuaient des tracts et parlaient le plus possible avec les gens ; le succès est précisément là pour nous : contact facilement établi et durablement, comme pour Porto Alegre. Surpris puis intéressés pour la plupart,les gens restaient pour parler. Pas de RCD... Très peu de tracts parterre ensuite. Quelques journalistes présents. Formule à renouveler!

Claire et Marie Attac Rouen

Marseille, 14h00

A l'appel d'Attac, LDH et CRLDHT, une trenatine de militants descendent sur le terrain. Présence effective ; 2 de la LDH, 0 du CRLDHT, 2 du MRAP, 25 Attac. Pas un militant marocain alors que nous avions bien mobilisé pour leurs deux réunions avec Marzouki..

Après RDV près du consulat (ils ont dû avoir très très peur...), métro jusqu'à l'agence Tunisair (fermée, mais on le savait, c'était pour le symbole et l'image). Prises de photos (AFP, La Provence et La Marseillaise), collage de tracts sur la vitrine.

Redescente à pied sur le centre ville, dont une grande partie en cortège, chaque mot de la banderole "Tunisie terre de dictature" formant un rang) et distribution d'un tract sur les trottoirs.

Arrivée sur la Canebière où des milliers de spectateurs attendaient le passage... du carnaval ! Remontée de la Canebière, tractage, arrivée à 200 m du Consulat puis dispersion à l'arrivée du carnaval (faut pas trop mélanger les genres).

Vous trouverez ci-joint les deux articles (le petit dans La Provence, le plus grand dans La Marseillaise) parus aujourd'hui. Pas de trace du RCD (devaient être dans le centre culturel derrière le Consulat, à nous attendre...).

Participants très contents de cette action, bon accueil dans le public. Le flic de service un peu dérouté puisque dans l'ignorance de l'objectif tant qu'on n'y est pas arrivé dessus.

Le soir, on s'est couché fatigué, mais content d'avoir passé une si bonne journée !

Jean-Paul Attac Marseille

Paris, place de la Fontaine aux Innocents 14h30l

Dès notre arrivée sur la place, ils sont là... Présence massive du RCD (avec femmes , enfants, banderoles ...) sur les marches d'en face qui scandaient haut et fort des slogans du style "Vive la Tunisie avec Ben Ali"!

Nous nous installons tranquillement : deux grandes banderoles (SOUS LA PLAGE LA PRISON et TUNISIE DICTATURE, EUROPE COMPLICE) accrochées aux arbres, banderole vivante (TUNISIE = REPRESSION) le long de la place avec quelques panneaux dans les mains . Arrive la sono (merci Attac Culture). On répercute bien plus haut et bien plus fort nos slogans. Ceux d'en face s'acharnent mais ils ont du y laisser leur voix.

Diffusions de musique, interventions diverses (dont Pierre Tartakowsky et Monseigneur Gaillot) ; lectures de témoignages (Fathi, Sadri) ... Pendant ce temps, on écoule tranquillement les tracts et on discute avec les gens.

Le public est globalement intéressé (nombreuses questions, lecture attentive des panneaux, écoute des interventions). Un exemple plutôt satisfaisant à mon avis : la réaction très positive de certains jeunes des banlieues qui cherchaient à savoir qui nous étions et qui étaient ceux d'en face, pourquoi nous manifestions là ...



Coté associations présentes : un bon nombre des associations soutenant l'action ont fait un passage. Sont intervenues ATTAC, le CSLCPT, le CRLDHT, l'UTIT, l'UGET, le CNLT, Houriya Libertés, une association de femmes maghrébines dont je ne me souviens plus du nom

Côté média : hélas peu d'écho (on a pourtant longtemps attendu France2); un petite interview à un journaliste belge.

Les gens du RCD sont partis vers 16h (question perverse : auraient-ils été payé seulement 2 heures ?). Nous sommes restés jusqu'à ce que la pluie nous chasse (vers 17h30) et nous avons remballé en musique et en dansant.

Bref, on est content et soulagé que tout ce soit bien passé.
Solène, Attac Paris Nord Ouest.

Groupe International Méditerranée d'ATTAC France groupe-mediterranee@attac.org

10 bonnes raisons pour dire Non à la ZLEA

1. La ZLEA se traduira par l'extension à tout un continent d'un traité qui a déjà produit des conséquences sociales catastrophiques.

Il s'agit en fait de l'extension à tout le continent américain de l'ALEAN (NAFTA ; accord de libre-échange entre les USA, le Canada et le Mexique signé en 1994). Depuis son entrée en vigueur, l'ALEAN a déjà donné la preuve du genre de conséquences qu'il a pour les travailleurs, la société et l'environnement … Citons en seulement quelques uns : - un million de mexicaines de plus gagnent moins du salaire minimum et 8 millions de familles sont en dessous du seuil de pauvreté. - par ailleurs, dams la zone des < Maquiladoras >(ateliers d'assemblage / montage)le long de la frontière avec les USA,l'augmentation de la pollution par les déchets chimiques résultant de la suprématie de la loi du profit maximum s'est traduit par une augmentation dramatique des cas d'Hépatite et des malformations congénitales.

2. L'accord en question a été élaboré en secret sans tenir aucun compte des appels répétés à un débat démocratique.

En dépit des requêtes répétées pour qu'un débat démocratique et ouvert ait lieu, non seulement ni les citoyens de la région, ni les diverses organisations syndicales et sociales, ni le parlement n'ont été associés aux discussions ou tenus au courant de l'avancement de ces accords mais, au contraire, et cela est vraiment le comble du cynisme, le négociateurs affirment qu'ils pris bonne note des recommandations du < Forum des entreprises d'Amérique> et qu'elles ont constitué un apport extrêmement valable à la mise en place de la ZLEA. Ainsi les Gouvernements s'apprêtent dans quelques semaines à signer dans le dos de leurs peuples un traité qui aggravera encore les conséquences déjà terribles des politiques neo-libérales actuelles.

3 . Cet Accord amènera une dégradation accrue des droits des travailleurs et des conditions mêmes du travail

L'expérience de l'ALEAN a montré comment les droits et les intéréts les plus élémentaires des ouvrières ont été laminés par ces accords de Libre-échange. Le fait d'assurer une liberté absolue de circulation au capital à l'échelle continentale se traduira, ainsi que l'a démontré notre expérience récente, par une baisse des salaires et une dégradation des conditions du travail. Les conditions épouvantables dont souffrent les travailleurs des < Maquilas> au Mexique (salaire en dessous du minimum, journées de travail de 12 heures, aucun soutien légal, insalubrité des ateliers et travail des enfants) constituent un avant goût de ce que la ZLEA nous amènera. Par ailleurs la libre importation des marchandises amènera la disparition de notre industrie nationale augmentant ainsi le taux du chômage dont nous souffrons déjà.

4. Cet accord se traduira par une destruction accrue de notre environnement.

Après la signature de l'accord sur la ZLEA, toute réglementation d'un Etat en vue de préserver l'environnement ou la santé ne sera valable que s'il ne constitue pas un obstacle au commerce et aux investissements, les entreprises ayant alors le droit d'attaquer en justice l'Etat considéré s'il n'en était pas ainsi. Pour nos pays cela signifiera le pillage de nos ressources naturelles au détriment de l'environnement et des populations locales, comme cela est déjà le cas dans les pays de l'ALEAN où, par exemple dans l'Etat de Mexicain de Guerrero, 40% des forêts ont été détruites du fait de leur exploitation inconsidérée durant ces dernières années, entraînant de surcroît l'érosion des sols et la destruction de l'habitat naturel. 5. Cet



Accord constituera un risque pour la vie et la santé des peuples

L'accord sur la ZLEA étendra les règles de l'ALEAN en matière de monopole des brevets (particulièrement important dans le secteur pharmaceutique) et légalisera la modification génétique des organismes avec les conséquences que cela aura sur le prix des médicaments d'une part et d'autre part sur la santé de la population. D'autre part, sous prétexte de préserver la sécurité des investissements, la ZLEA tout comme l'ALEAN empêchera tout règlement de l'Etat en vue de défendre le bien être général, la santé publique ou l'environnement. Le Canada par exemple a déjà été attaqué et condamné pour avoir interdit un additif aux dérivés du pétrole considéré comme cancérigène et le Mexique s'est déjà vu attaqué pour des raisons identiques.

6. Cet Accord autorisera et developpera la privatisation des services sociaux.

Le projet de ZLEA étend la privatisation à tous les services et fait obligation à tous les Etats Membres de garantir le droit des entreprises à les offrir à l'exception uniquement de ceux qui sont fournis par l'Etat à titre absolument gratuit. La privatisation devient possible pour tous les services, y compris ceux dans lesquels normalement elle n'a rien à faire, comme par exemple l'enseignement et la santé publique. En outre, il devient absolument impossible de revenir en arrière et d'annuler les privatisations déja réalisées. Le principe général de l'opération est la transformation des services sociaux en marchandises auxquelles n'ont accès que ceux qui peuvent les payer. Cela donnerait par ailleurs aux entreprises prestataires de ces services la possibilité d'exiger les mêmes exemptions et privilèges que les organismes publics qui les assuraient.

7. Cet accord accélèrera la disparition des P.M.E. et la désindustrialisation du pays.

L'élimination des barrières douanières, la prohibition de toute politique gouvernementale destinée à favoriser l'utilisation de biens nationaux (achetez...national) ou à promouvoir de quelque façon que ce soit le développement local ou sectoriel, l'obligation d'ouvrir les marchés de l'Etat à tous ses niveaux (National, Provincial et même Municipal) au dessus d'un certain montant, à toutes les entreprises du continent, risque de faire disparaître les P.M.E. qui ont déjà bien souffert et d'augmenter la désindustrialisation de l'économie commencée déjà dans notre pays depuis 1976. Par ailleurs, notre pays ne pourra même pas bénéficier de ses avantages dans le secteur de l'agriculture, étant donné que les subventions à ce secteur – qui constituent une des rares exceptions existant dans le traité, sont justement utilisées par les U.S.A. pour soutenir leurs propres agriculteurs. Il est intéressant de signaler à ce sujet qu'une étude récente de l'impact de la ZLEA sur l'industrie alimentaire de l'Argentine prévoit une chute légère des exportations (environ 4 %) et une augmentation significative des importations (de 30 à 35 %).

8 . L'Accord limite encore davantage les droits démocratiques de la société.

Toute tentative de réglementation étatique même basée sur des critères destinés à favoriser le développement économique local ou national, le progrès social, le bien-être de la population ou la protection de l'environnement peut être remise en question par le Capital ainsi que démontre l'expérience de l'A L E A N. Pour nos pays, cela rendra irréversibles les politiques néo-libérales mises en oeuvre durant la dernière décennie. Dans ce sens, les clauses imposées par la ZLEA constitueront dorénavant un véritable corset à la volonté de la société et au fonctionnement des institutions démocratiques. Une preuve de son caractère anti-démocratique est fournie par le fait qu'elle a été négociée dans le dos du peuple sans consulter les organisations sociales et sans débat parlementaire. C'est pour cette raison que, conjointement à la Coordination des Centrales Syndicales du Cône Sud, nous exigeons que cet accord ne puisse être souscrit sans un référendum préalable.

9 . Cet Accord augmentera la pauvreté et l'inégalité sociale.

La politique économique néo-libérale mise en oeuvre dans notre pays durant la dernière décènnie s'est traduite par une augmentation constante de la pauvreté, de l'inégalité sociale, de la précarisation de l'emploi et du chomage. La ZLEA confirmera et amplifiera ce phénomène. Dans les faits, la ZLEA créera une zone économique de l'Alaska à la Terre de Feu, au bénéfice des compagnies trans-nationales Nord-Américaines et de quelques actionnaires locaux. De cette façon, l'Accord constituera au plan économique un nouvel instrument qui ajouté au " Plan Colombie " et le " Plan America " achèvera de subordonner les pays et les peuples de la région à l'hégémonie des U.S.A.



10 . Pourquoi un autre type d'intégration est possible :

Les organisations syndicales et régionales, les groupes écologistes et de défense des droits civils, les mouvements paysans, de défense des indigènes et des femmes du continent se sont exprimés contre la ZLEA. Depuis des années déjà, ces organisations organisent des forums et des protestations contre cet accord. Durant la première semaine d'avril, nous nous sommes mobilisés contre le Sommet des Ministres de l'Economie, dans l'esprit de Seattle et du Forum Social de Porto Alegre. D'autres protestations et des activités du même type se tiendront dans les pays de la Région. Tous unis, nous appuierons les protestations qui auront lieu dans la ville de Québec à la fin du mois. Car, tous unis, un autre type d'intégration est possible.

Traduction : Stan Gir et Philippe Agard, traducteurs bénévoles coorditrad@attac.org

Pour en savoir plus :
http://attac.org/quebec - quebec@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Vendredi: FR: EVREUX – QUIMPERLE – POITIERS – COZES

Samedi : FR : SIN LE NOBLE – PARIS 14 – COZES – PARIS 11

Dimanche : FR : COZES – PARIS 11

Lundi : FR : CHATEAUBRIANT

Mardi : BE : BRUXELLES – LIEGE – FR : FLERS EN ESCREBIEUX – MARIGNIER – CAEN – METZ – UNIVERSITE DIJON – CLERMONT FERRAND – PARIS 11 - ST NAZAIRE